

Présents : Emmanuelle BERTHINIER-BRIE (Maison internationale de Rennes), Sylvie BODIER (OPAR), Mickaël CHARLETTINE (COP Pacé), Patrick CLERMONT (FR MJC), Mathieu DEMARE (Uniscité), Rozenn GAS (Ty Al Levenez), Ludovic GENEST (Maison des jeunes, Dinard), Estelle JACQUET (Etudes et Chantiers), Nadia KHALFAOUI (CAF), Marc Laurent (UDAF), Yves MARTIN (Mairie Melesse), Céline MONNIER (Ligue 35), Marie-Laure PAYEN (ZUP de Co), Eva ROUE (Maison internationale de Rennes), Agathe SAUNIER (Loisirs Pluriels), Géraldine PIERROT (DRJSCS), Nicolas PARQUIC (DDCSPP).

1/ Retour sur les rassemblements de volontaires en département et en région

• **Rassemblement départemental des volontaires le 19 mai à Rennes :** cette journée à destination des volontaires était organisée sous forme d'un rallye citoyen dans la ville.

Cette journée était organisée par une dizaine de volontaires, qui venaient sur leur temps de service civique. 80 volontaires étaient présent.es, soit environ 1/3 des volontaires en Ille-et-Vilaine.

6 groupes de volontaires à travers la ville sont allé.es à la rencontre d'institutions, d'associations, de médias, (dont une présentation du service civique à la JDC), pour éveiller la curiosité, découvrir et échanger avec des acteurs locaux. Un micro-trottoir a aussi été réalisé par les volontaires auprès d'habitants.

La journée s'est terminée par une clôture en préfecture de région. Une remise des attestations par le préfet de région a été effectuée. Les tuteurs étaient invité.es mais leur participation reste à penser, sous forme d'interactions.

Echanges des participants :

La réception des jeunes en préfecture a semblé importante. Il y avait un côté « sacralisation » même si des jeunes des MJC ont fait des selfies avec le préfet. C'est une forme de reconnaissance de leur engagement. L'enjeu est de faire de la remise des attestations un acte citoyen, une reconnaissance de l'institution, et de changer le regard sur la citoyenneté.

Concernant la participation des tuteurs, des participants ont indiqué avoir participé à la clôture en préfecture pour soutenir et accompagner la volontaire. Pour d'autres, c'était important de « sentir l'ambiance » et de partager cela. D'autres indiquent être resté.es en retrait, car c'était « leur journée à elles », et elles ont apprécié les échanges entre volontaires.

• **Rassemblement régional des volontaires le 9 juin à Ploufragan (Côtes d'Armor):**

Cette journée a été organisée par une vingtaine de volontaires et tuteurs, membres du comité de coordination régionale du service civique élargi aux acteurs des Côtes d'Armor désireux de participer à cette aventure.

170 participants ont été réunis, en présence du préfet des Côtes d'Armor, de la directrice de l'agence du service civique et du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Ce temps fort portait sur l'après service civique (comment poursuivre ses engagements citoyens et son insertion professionnelle ?). Elle s'est déroulée sous la forme d'un théâtre-forum, d'une agora des missions de service civique et d'ateliers d'échange participatifs.

2/ Point d'actualité par rapport au service civique :

• **Le développement du service civique**

Le contexte national a favorisé l'augmentation du nombre de volontaires accueillis cette année. Le doublement du nombre de volontaires est prévu, afin d'accueillir 75 000 services civiques en 2015. L'accueil se poursuit dans les associations, et s'étend dans les services de l'Etat et les collectivités.

Au niveau local, l'agence du service civique a donc donné « son feu vert » pour augmenter le nombre de jeunes, sans changer le cadre, les conditions d'accueil, la durée des 8 mois de mission en moyenne.

Dans le cadre des grands programmes nationaux, la mission confiée aux volontaires est définie nationalement, par convention entre l'agence du service civique et les acteurs. Les référentiels des grands programmes sont mis à jour sur le site de la DD.

Ensuite, l'agrément relève :

- soit du niveau local (ex, le programme Monalisa contre l'isolement des personnes âgées),
- soit du niveau national (Préfecture, CROUS par exemple, CAF, Pôles emploi, Education Nationale.. etc)

Discussion sur la durée de mission : les missions ont une durée de 8 mois en moyenne, avec une exception possible selon les besoins du jeune et de la structure. Néanmoins, une fois le volontaire accueilli, la durée de mission ne peut être changée.

Des participants ont souligné l'importance de penser la durée de la mission avec la durée de l'activité. Selon les missions, 6 mois peuvent paraître trop court pour accompagner les jeunes dans leur mission. De plus le volontaire est déclencheur d'activités, donc la pérennisation de l'action ensuite doit être pensée.

→ La discussion sur la durée de mission fait partie des échanges lors de l'agrément, avec le référent service civique local ou national selon le type d'agrément.

Discussion du positionnement des jeunes dans la structure :

Dans le contexte de développement actuel du service civique, l'enjeu est de doubler le nombre de volontaires accueilli.es tout en restant vigilant sur la qualité de l'accueil, dans les collectivités notamment.

En effet le service civique n'est pas un emploi, mais une étape dans le parcours des jeunes. Même s'il y a une demande d'emploi, notre rôle est d'accompagner les jeunes à préparer l'après, à partir de « là où ils sont ».

Le jeune en service civique a parfois une représentation de ce qu'il peut être dans un organigramme proche de l'emploi, qu'il valorise, mais le rôle du tuteur est de rester vigilant sur la substitution à l'emploi et de valoriser l'engagement.

→ Notre enjeu est aussi de proposer des binômes de volontaires, ou des groupes de volontaires dans une même structure, sur une même mission éventuellement, afin de favoriser l'appropriation par les jeunes du statut de service civique.

• **ASP et PSC1**

L'agence de service et de paiement est désormais localisée à Rennes. Un numéro de téléphone unique est mis à disposition.

Le PSC1 est désormais délivré uniquement par les sapeurs pompiers, dans le cadre du marché conclu par l'agence du service civique. La formation, dans ce cadre, est gratuite pour les volontaires. Si au sein de la structure d'accueil, les jeunes suivent une formation plus complète que le PSC1, ils peuvent se dispenser du PSC1, après accord auprès de leur référent national ou local, selon le type d'agrément.

3/ Retour sur les pratiques et attentes de tuteur

Le terme de tuteur a tout d'abord été interrogé : certaines structures parlent plutôt de référents. Au-delà du terme, la fonction compte. Selon l'agence, elle consiste en un accompagnement à la mission et un accompagnement au projet d'avenir. Le terme de tuteur renvoie néanmoins davantage à la dimension pédagogique attendue dans le cadre du service civique.

Un temps d'échange en sous-groupe a ensuite permis d'échanger des expériences d'accompagnement de volontaires, de repérer des pratiques significatives, de faire émerger des envies et attentes pour renforcer collectivement ces pratiques :

• La diversité des pratiques et attentes

Certaines structures nationales organisent des regroupements nationaux fréquents (Zup de Co par ex), et ne sont donc pas en attente de formation ou d'échange complémentaires au niveau local. D'autres par contre expriment une attente de formation et d'échange localement. En particulier :

- sur l'accompagnement à l'après, thème pour lequel il semble intéressant de partager des outils et ressources locales.
- sur le bilan nominatif
- pour des échanges d'expériences divers,

Des outils ont été rappelés : 3 guides sont disponibles sur le site de la DDCSPP :

- * à destination de la structure
- * à destination du tuteur
- * à destination du volontaire

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Elections-Service-Civique/Service-civique/Quelles-demarches-apres-avoir-obtenu-un-agrement-de-service-civique-Espace-documentations>

Pratiques repérées :

- **formaliser un temps hebdomadaire d'échange fixe** entre le volontaire et le tuteur (cf guide du volontaire de Zup de co, avec une formation sur la mission)
- orienter vers **des personnes-ressources** pour accompagner à l'après : le tuteur n'est pas seul
 - * réorienter vers des structures spécialistes de l'insertion professionnelles (action emploi Cesson sur le bassin rennais par exemple).
 - * inviter les volontaires, dès le départ, à réfléchir à l'après, et à avoir un conseiller mission locale. Et cela permet au tuteur de se repositionner ensuite .
- pour le recrutement, organiser des **réunions d'infos collectives** afin de présenter le service civique avant le recrutement, comme c'est le cas à Unis-cité. Il a aussi été proposé que les jeunes puissent prendre contact avec les structures qui recrutent des volontaires lors de temps forts rennais, tels que Quartier d'été ou Tam Tam par exemple. Néanmoins actuellement il n'a pas de synchronisation des missions, ce qui pose question.

• Idées pour accompagner collectivement à l'après service civique :

- faire des **portes ouvertes** de structures, pour permettre aux volontaires de mieux connaître un secteur, des professionnels : une matinée, un après-midi, un échange avec des professionnels, car certains jeunes sont parfois déconnectés du milieu professionnel.... Néanmoins cette démarche peut être lourde à organiser pour certaines structures...
- organiser **des échanges de volontaires entre structure**, à partir de ce que la structure peut proposer. (ex d'échanges de jours de formation, ou d'initiation à l'aviron ou autre). Cela peut être plus efficace qu'un regroupement de volontaires, ou complémentaire aux temps forts.

Ainsi, les volontaires accueillis dans le réseau de la Ligue de l'Enseignement peuvent aller dans une autre association sur une journée. Là, l'idée serait d'ouvrir, par un simple conventionnement, d'ouvrir, cette possibilité aux volontaires et structures qui le souhaitent.

- Le centre de gestion d'Ille-et-Vilaine organise des **journées de présentation des métiers de la fonction publique territoriale**, ce qui peut aider les volontaires qui le souhaitent à travailler dans la fonction publique locale. (Et pour sensibiliser les élus, il peut être aussi judicieux de se rapprocher du syndicat national des directeurs généraux (DGS Chantepie, Gilles Saulnier)).
- Pour les volontaires intéressés.es par le champ de l'animation, il a été suggéré d'organiser des sessions de **BAFA** spécifiques pour les volontaires, avec un financement dédiés aux volontaires. Ainsi, des régions financent le Bafa aux volontaires à la fin de leur service civique. L'enjeu est de trouver un levier de financement pour les volontaires, alors que l'aide de la région aux volontaires (prime de civisme) va être retravaillée par la Région. Il ne s'agit pas là d'orienter à tort des volontaires vers l'animation, mais de permettre à celles et ceux qui seraient intéressés.es par le secteur de bénéficier d'un outil supplémentaire, tel que le permis peut l'être.

• Focus sur les formations de tuteur

Rappel des formations qui existent :

- une formation de base sur 1 journée (les fondamentaux du service civique)
- des modules spécifiques d'1/2 journée (accompagnement quotidien du volontaire ; le projet d'avenir ; le recrutement ; préparer l'arrivée ; techniques d'entretiens et bilans nominatif ; faire une formation civique et citoyenne)

Au printemps, 2 modules ont eu lieu en Ille-et-Vilaine, sur le projet d'avenir et le bilan nominatif. Le choix des thèmes de formation a été effectué suite à un sondage des tuteurs.

Thématiques d'approfondissement choisies lors de la réunion:

- l'accompagnement quotidien et le bilan.
- préparer une formation civique et citoyenne
- recrutement, préparer l'arrivée.

4/ Projets pour la rentrée

L'an dernier, une journée a été organisée pour les tuteurs, et trois pour les volontaires (dont le rallye citoyen).

La proposition actuelle est de rassembler tuteurs et volontaires mi-septembre, début octobre, pour accueillir et lancer les services civiques qui débutent.

Ensuite, en fin de mission, en mai-juin prochain, la remise des attestations serait aussi organisée, sous une forme plus officielle, de façon à organiser, en écho, un temps collectif d'entrée et de sortie du service civique.

Entre ces deux temps, nous concerverons des rassemblements de volontaires.

Remarques des participants :

- pour certains, le format d'une journée est intéressant, et permet de faire du déjeuner un temps d'échange convivial.
- la présence des tuteurs est-elle requise ? Il semble parfois plus intéressant que les volontaires se retrouvent entre eux. L'idée est néanmoins d'avoir un discours commun auprès de volontaires et tuteurs, tout en veillant à :
 - * organiser des temps propres aux volontaires en complément
 - * permettre les échanges d'égal à égal (temps dédiés aux volontaires et aux tuteurs dans la journée, et méthodes favorisant la prise de parole...)

→ Proposition d'organiser mi-septembre, début octobre, des journées et des demi-journées d'accueil, de façon à accueillir 40 participants maximum à la fois, pour une qualité d'échange.